

PLAN DE L'ARTICLE

I - L'intérêt de poser un cadre constitutionnel clair relatif à l'état d'urgence

A - La cohérence de la constitutionnalisation de l'état d'urgence avec le sens de la Constitution

B - L'application de la théorie du «droit au dernier mot» du pouvoir constituant

II - La réécriture du cadre constitutionnel relatif aux régimes de crise

A - L'unification des régimes des états de crise

B - Les principes directeurs de l'état d'exception